



## TRAVAILLEUR AUTONOME

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches est un établissement offrant des services aux jeunes en difficulté afin d'assurer leur protection, de permettre leur réadaptation et de favoriser leur responsabilisation.

### Fonctions :

Selon ses disponibilités, le travailleur autonome effectue divers transports pour les enfants placés en famille d'accueil ou chez un tiers et assure des supervisions de contact entre les parents et les enfants suivis par l'établissement selon les ordonnances du tribunal. Il doit assurer la sécurité des enfants et transmettre ses observations par écrit.

### Exigences :

- Posséder un permis de conduire valide et une voiture;
- Fournir un certificat de non-antécédents judiciaires;
- Ne pas être employé de l'ancien Centre jeunesse de Chaudière-Appalaches;
- Avoir une carte valide de RCR ou s'engager à suivre la formation de deux jours dans un délai d'un mois à la suite de la journée de formation d'accueil;
- Avoir le sens des responsabilités et faire preuve de débrouillardise;
- Avoir un bon jugement et être à l'aise avec la clientèle jeunesse;
- Connaître les différentes problématiques des jeunes suivis par l'établissement (atout).

Le travailleur autonome est rémunéré selon la grille de montant forfaitaire établi par l'établissement. Montant forfaitaire versé (plus de 13 \$/heure par contrat).

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae à :

M<sup>me</sup> Claire Cloutier

CISSS de Chaudière-Appalaches

100, rue Monseigneur-Bourget

Lévis (Québec) G6V 2Y9

Téléphone : 418 837-1930, poste 2619

Courriel : superviseur-transport\_cjca@ssss.gouv.qc.ca

[www.cisss-ca.gouv.qc.ca](http://www.cisss-ca.gouv.qc.ca)

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec 